



FAQ

ARRIVER AU CHÂTEAU

Où se trouve le Château féodal de Moha ?

Le Château féodal de Moha se situe dans le village de Moha, dans la commune de Wanze, en province de Liège en Belgique. Les ruines du château médiéval dominent la vallée de la Mehaigne et se trouvent à environ 30 minutes de Liège et de Namur.

Où puis-je garer ma voiture ?

Nous disposons de quelques places de parking devant le poste d'accueil : 101a Rue du Madot 4520 Moha. De nombreuses places sont disponibles Place Galloy, à 100m de l'accueil.

Comment puis-je accéder au château ?

Il faut impérativement vous présenter aux bureaux du poste d'accueil situé au pied du château. Là, vous recevrez un badge d'accès qui vous permettra de rentrer dans les ruines du château.

VISITER LE CHÂTEAU

Le Château de Moha est-il une ruine ou un château restauré ?

Le Château de Moha est aujourd'hui un site de ruines médiévales. Les murailles visibles permettent de comprendre l'organisation de l'ancienne forteresse avant sa destruction en 1376.

Quels sont vos horaires d'ouverture ?

Une permanence est assurée au poste d'accueil touristique d'avril à fin octobre, du lundi au vendredi de 10h à 16h (dernier départ). De plus, en juin, juillet et août, nous sommes ouverts 7 jours sur 7 de 10h à 17h.

Combien de temps faut-il prévoir pour visiter le Château de Moha ?

La durée de visite varie généralement entre 30 minutes et 1h30 selon le temps consacré à la découverte du site et aux activités proposées pour les familles.

Les chiens sont-ils autorisés au Château de Moha ?

Oui. Les chiens sont autorisés sur le site à condition d'être tenus en laisse afin de préserver la sécurité des visiteurs et la tranquillité de la faune.

Le château est-il accessible aux poussettes ?

Les sentiers pour accéder au château sont en terre, gravier ou pavés. Ils sont difficilement accessibles aux poussettes... Sauf si elles sont tout-terrain. Mais le porte-bébé reste plus pratique.

Est-ce que je peux me promener partout dans le château ?

Nous demandons aux visiteurs de rester sur les sentiers et chemins. Merci de ne pas grimper sur les murs au risque d'endommager les maçonneries et de vous blesser. Même si c'est tentant pour les enfants 😊

Le Château de Moha est-il accessible toute l'année ?

L'accueil touristique est ouvert d'avril à fin octobre. Certaines visites peuvent être organisées sur réservation hors saison. N'hésitez pas à nous contacter.

ACTIVITES ET ANIMATIONS

Est-ce que je peux réserver une animation pour un groupe ?

Oui, visites guidées, scolaires, anniversaire, Escape Game.... Toutes nos formules sont détaillées sur notre site internet « Tarifs et formules ».

Si je souhaite réserver une animation en dehors d'ouverture de l'accueil, est-ce possible ?

Oui. De nombreuses activités sont proposées sur réservation notamment les week-ends.

Qui peut accéder aux voies d'escalade ?

En dehors de l'activité « Grimpe au Château » (avril), l'utilisation des voies d'escalade est réservée aux membres du Club alpin en ordre de cotisation. Les voies sont accessibles en permanence, excepté durant la Fête des Fous.

D'où partent les draisines ?

Les draisines démarrent de la Rue du Centre à Moha, à 250 m du Poste d'accueil du Château, près du Pont sur la Mehaigne.

BOIRE ET MANGER

Peut-on pique-niquer au Château de Moha ?

Oui. Des tables de pique-nique sont accessibles devant le poste d'accueil touristique, au pied du château.

Où puis-je remplir ma gourde durant ma balade ?

Pour les randonneurs et cyclistes, il est possible de remplir votre gourde au poste d'accueil. Les sanitaires sont également accessibles durant les heures d'ouverture de l'accueil.

Est-il possible de manger au château ?

Nous vendons des boissons et des petites choses à grignoter. Mais pas de restauration. Par contre, nous disposons d'une liste des restaurateurs et snacks de la région.